



Information intersyndicale :

le 29/11/2022

Verdir la flotte de véhicules : les usagers voient rouge.

Depuis Février 2022 la Direction impulse une nouvelle politique VLLD d'électrification, afin de « respecter ses engagements en matière de climat, relatifs aux émissions de CO2 ».

Cette **décision brusque, unilatérale, non concertée** avec les représentants du personnel a abouti à une nouvelle grille et à un nouveau règlement de VLLD qui impactent les conditions de travail et ne répondent plus aux besoins des utilisateurs, en termes de contraintes de travail, de sécurité et du point de vue financier.

Les représentants du personnel ont le sentiment que l'intérêt des collaborateurs passe après celui de l'entreprise, et à leur détriment.

C'est pourquoi, début 2022, lors d'un CSE ACS & RP, l'ensemble des représentants du personnel a demandé la création d'un groupe de travail pour discuter de cette politique d'électrification de la flotte VLLD et remettre ce projet dans une dynamique positive pour prendre en compte les besoins des collaborateurs.

Cette demande ainsi que plusieurs questions sur les choix actuels et les échéances futures ont toutes été balayées par la direction !

Devant **l'insistance et l'unité des élus durant plusieurs mois**, malgré une présentation opaque et des échanges tendus lors des CSE, la direction a organisé des entretiens séparés par Organisation Syndicale les 21 et 22 septembre.

À la suite de ces entretiens la direction s'est engagée à faire un retour sur les demandes formulées par les représentants du personnel :

- **Modification des termes de prises en charges des bornes de recharge destinées aux véhicules électriques et hybrides rechargeables**
- **Ajustement des loyers des VLLD**
- **Liste des VLLD adaptée aux besoins métiers**
- **Impact de cette nouvelle politique sur les conditions de travail. (Temps de recharge, capacité de chargement des coffres, stress, ...)**

Sans retour après un mois et demi les élus ont adressé de nouveau ces sujets au CSE de novembre.

Lors de celui-ci, la Direction n'a pas souhaité apporter de réponse.

Encore une fois, nous dénonçons cette attitude et ne pouvons pas nous satisfaire de cette position.

Nous poursuivons nos actions pour demander :

A) Une étude d'impact sur les conditions de travail (temps rouge dû aux recharges et à la gestion des trajets, autonomie des véhicules, et adéquation des territoires de chalandise ...)

B) Un accord d'établissement portant en particulier sur :

- ***Le financement des bornes et de l'installation aux frais de Schneider***
- ***Le calcul, en toute transparence, des loyers***
- ***Le titulaire du contrat : Schneider au lieu du salarié.***
- ***Le calcul du remboursement du KW/h***
- ***L'adéquation du choix des véhicules professionnel et personnel.***

Nous invitons les utilisateurs de VLLD à contacter les élus et représentants syndicaux pour exprimer toutes leurs revendications.

Les membres du groupe intersyndical de travail VLLD :

Michel FAURE, Florian HIFF, Cedric CAPARROS, Karim KESRAOUI, Jean NICKMILDER, Gilles BOURGEOIS, Dominique LECAMUS, Patrice JACOLOT, Jean Paul LAURENT